

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Cinq-associations-interpellent-Nicolas-Hulot-pour>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Cinq associations interpellent Nicolas Hulot pour exiger la réévaluation du coût de Cigéo**

29 mai 2018

## **Cinq associations interpellent Nicolas Hulot pour exiger la réévaluation du coût de Cigéo**

**Communiqué commun du Réseau "Sortir du nucléaire", France Nature Environnement, Meuse Nature Environnement, MIRABEL-Lorraine Nature Environnement, BureStop55**

**Aujourd'hui, le Réseau "Sortir du nucléaire", France Nature Environnement, BureStop55, Meuse Nature Environnement, MIRABEL-Lorraine Nature Environnement interpellent Nicolas Hulot dans un courrier pour exiger une réévaluation honnête du coût du projet Cigéo d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure.**

**En effet, alors que le gouvernement a annoncé une « concertation » à l'automne autour de Cigéo, le coût officiel du projet, pourtant très inférieur aux évaluations, n'a pas été réévalué comme le demande la loi.**

**Les associations viennent également d'alerter la Commission européenne : cette sous-évaluation du coût de Cigéo constitue très probablement une aide d'État illégale.**



## Un mensonge sur le coût de Cigéo pour satisfaire les producteurs de déchets radioactifs

En janvier 2016, suite aux demandes des associations, l'évaluation du projet Cigéo effectuée par l'Agence pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a été rendu publique : 34,5 milliards d'euros, un montant que l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) elle-même jugeait optimiste. En réponse, EDF, Areva et le CEA, censés constituer les provisions pour la gestion de leurs déchets, ont publié leur propre estimation, d'un montant de 20 milliards. Une semaine après, Ségolène Royal, alors ministre de l'environnement, a tranché en fixant ce coût à 25 milliards.

Au nom de la protection des intérêts à court terme d'une entreprise privée, l'État a effectué un compromis inacceptable. Comment réduire ces provisions sans conduire à un projet « low-cost », où les failles de sûreté déjà existantes seraient aggravées ? Ou sans solliciter ultérieurement les contribuables ?

## Le gouvernement doit réévaluer en urgence le coût de Cigéo

En mars 2016, nos associations ont attaqué cet arrêté ministériel devant le Conseil d'État. Le 11 avril 2018, celui-ci a rejeté notre requête, justifiant le compromis effectué par l'État et soulignant que l'Andra avait finalement proposé au gouvernement de fixer le montant dans une fourchette comprise entre 20 et 30 milliards. Pourtant, les incertitudes autour du coût du plus gros projet d'Europe auraient dû mener à une approche la plus prudente possible !

Le Conseil d'État ayant rappelé le caractère « évolutif » de ce coût, **nos associations interpellent aujourd'hui Nicolas Hulot pour exiger sa réévaluation en urgence**. Le chiffrage du projet doit refléter la réalité et ne saurait résulter d'un « compromis ». Surtout, lors de l'examen du Dossier d'Options de Sûreté, l'ASN a souligné que de nombreuses recherches étaient encore nécessaires [\[1\]](#). **Comment imaginer que celles-ci ne se traduisent pas par un renchérissement du coût du**

## projet ?

Alors que le gouvernement s'apprête à lancer à l'automne une « concertation » sur Cigéo, prétendant publier des informations détaillées sur le projet, il serait particulièrement malhonnête qu'il y fasse figurer des données lacunaires et obsolètes, qui sous-estiment le coût réel pour la société de ce projet dangereux et imposé.

## Une aide d'État pour préserver les intérêts à court terme des producteurs de déchets radioactifs

---

En parallèle, nos associations viennent d'adresser un courrier d'alerte à la Commission Européenne. En effet, le Conseil d'État a explicitement reconnu que le gouvernement avait pris en compte la situation financière délicate des producteurs de déchets. En fixant un coût du projet inférieur aux estimations, le gouvernement leur a permis de provisionner une somme moins importante que ce qui aurait été nécessaire. **Or cette sous-évaluation pourrait constituer une aide d'État et placerait donc la France dans l'illégalité.**

Nos associations appellent l'État à arrêter cette fuite en avant. Plutôt que de protéger les intérêts à court terme de l'industrie nucléaire, le gouvernement doit cesser de mentir sur le coût de Cigéo, mettre fin à ce projet dangereux et imposé et tarir la production de ces déchets ingérables !

Lire le courrier à Nicolas Hulot ([à retrouver également sur le site de Reporterre](#))



Lire le courrier à la Commission Européenne :



Contacts presse :

Pour France Nature Environnement : Arnaud Schwartz - 06 74 59 40 34

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire" : Marie Frachisse - 07 62 58 01 23

Chargée de communication :

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

---

## Notes

[1] Outre l'expertise internationale requise concernant le risque d'inflammation des déchets bitumés, l'Andra doit également continuer ses recherches sur des questions cruciales sur

lesquelles elle n'apporte toujours pas de garantie : limitation des rejets en surface, surveillance du site, possibilité d'intervenir ou récupérer les déchets en cas d'accident...